

## Communiqué de presse

Berne, le 5 avril 2018

### **Quatre victimes d'armes à feu par semaine, c'est déjà trop ! La Suisse a besoin d'une législation d'avenir sur les armes.**

**Chaque année, la Suisse déplore en moyenne 200 victimes d'armes à feu. Avant le durcissement progressif de la législation sur les armes, à partir de 1999, ce chiffre était encore deux fois plus élevé ! L'adoption de la directive européenne révisée sur les armes est, dès lors, une obligation *sine qua non* pour la Suisse, comme l'explique le conseiller national (JU) Pierre-Alain Fridez avec clarté : « cette directive permettra la création de standards de sécurité élevés pour l'ensemble de l'espace européen, qui renforcera la lutte supranationale contre le terrorisme et d'autres formes de criminalité organisée ; elle permettra en outre une meilleure prévention des suicides et autres violences domestiques. »**

La Fédération suisse des fonctionnaires de police (FSFP), la faïtière des médecins-psychiatres et psychothérapeutes (FMPP) ainsi que les femmes protestantes en Suisse (FPS) se sont en effet unies pour fonder une « plateforme pour une législation d'avenir sur les armes », que n'ont pas tardé à rejoindre nombre d'autres organisations actives dans la prévention du suicide et des violences domestiques, notamment Santé publique suisse. Cette large plateforme critique le projet du Conseil fédéral de n'adopter la directive européenne sur les armes que de façon très partielle. Cette plateforme réclame que l'acquisition d'armes à feu devienne plus restrictive et que les situations requérant une autorisation exceptionnelle restent précisément l'exception.

« Quiconque veut améliorer la sécurité des citoyen-ne-s doit avoir un accès immédiat aux données internationales disponibles. La révision, actuellement en cours, de la directive européenne sur les armes a le potentiel de combler certaines lacunes, de telle sorte que même les armes acquises avant son entrée en vigueur soient enregistrées. Ce qui est de première importance pour faciliter le travail de la police », nous dit Max Hofmann, secrétaire général de la Fédération suisse des fonctionnaires de police (FSFP).

La présidente des femmes protestantes en Suisse (FPS), Dorothea Forster, déclare que les femmes sont les premières victimes des violences domestiques. « Mieux réglementer la possession d'une arme à feu serait déjà un pas dans la bonne direction. Il n'y a aujourd'hui, malheureusement, aucune prescription, réglementant la manière dont une arme à feu doit être conservée chez soi. L'arme à feu et les munitions devraient, par exemple être conservées dans des endroits séparés et fermés à clef. Rien que ces prescriptions minimales amélioreraient sensiblement la sécurité des femmes et des enfants. »

Le docteur Thomas Reisch, le représentant de la Fédération des médecins-psychiatres et psychothérapeutes a fait ses calculs : « empêcher l'accès aux instruments permettant de se suicider est la prévention la plus efficace. En effet : quiconque n'a pas accès aux armes à feu,

renonce dans 78% des cas à s'ôter la vie, sans pour autant se rabattre sur d'autres méthodes. Différemment exprimé : moins il y aura d'armes à feu en circulation, plus grand sera le nombre de suicides évités. »

**Pour de plus amples informations :**

- **Pierre-Alain Fridez**, conseiller national (PS/JU), 079 471 28 51
- **Max Hofmann**, secrétaire général de la Fédération Suisse Fonctionnaires de Police (FSFP), 076 381 44 64
- **Thomas Reisch**, Prof. Dr. med., représentant de la Fédération suisse des médecins psychiatres-psychothérapeutes (FMPP), directeur médical/médecin-chef et responsable du domaine recherche au centre psychiatrique de Münsingen (PZM), 079 593 83 79
- **Dorothea Forster**, présidente des Femmes protestantes en Suisse (FPS), 079 657 31 39
- **Gaël Bourgeois**, porte-parole adjoint du PS Suisse, 078 685 48 48

## Plate-forme pour une législation sur les armes porteuse d'avenir

### **Réduction de moitié du nombre de décès dus aux armes à feu — poursuivre une histoire**

**à succès :** au cours des 20 dernières années, la Suisse a sauvé de nombreuses vies et considérablement accru la sécurité dans notre pays en renforçant progressivement la législation sur les armes. Alors que plus de 460 morts par arme à feu étaient encore à déplorer en 1998, dernière année avant l'entrée en vigueur de la loi sur les armes, ce nombre a été réduit de moitié depuis, passant à environ 200 par an grâce aux nombreuses améliorations apportées à la législation sur les armes à feu. Le lien est clair : plus la Suisse a restreint l'accès aux armes à feu, moins il y a eu de suicides et de meurtres par balle. Nous devons maintenant avancer sur cette voie jalonnée de succès, car 200 morts par arme à feu par an sont toujours 200 morts de trop.

**Accroître le niveau de protection dans toute l'Europe :** les partis et les associations signataires sont donc favorables à l'approbation de la directive européenne révisée sur les armes, approbation demandée par le Conseil fédéral, et aux améliorations de la législation suisse sur les armes qui en découlent. La création d'une norme uniformément élevée sur tout le continent contribue à élever le niveau de sécurité dans toute l'Europe. Car le terrorisme et de nombreuses formes de criminalité ne peuvent être combattus efficacement que par-delà les frontières. Parallèlement, une législation efficace sur les armes contribue à prévenir le suicide, à lutter contre la violence domestique, en particulier contre les femmes, et à renforcer la sécurité en Europe et en Suisse.

**Restreindre l'accès aux armes semi-automatiques :** les armes semi-automatiques ont joué un rôle central dans les drames dévastateurs survenus en Europe et aux États-Unis. Il est donc juste de limiter leur disponibilité dans toute l'Europe aux forces de protection militaires et policières et, sur la base d'autorisations exceptionnelles, aux tireurs sportifs qui s'entraînent avec une régularité attestée avec ces armes prohibées et participent de manière vérifiable à des compétitions. Les critères d'exemption ne sont pas encore réglementés de façon suffisamment claire dans le projet de loi du Conseil fédéral et les pouvoirs discrétionnaires des cantons sont trop importants. Seules les personnes en mesure de garantir qu'elles manieront les armes prohibées avec soin devraient pouvoir demander une dérogation. Par ailleurs, il faut renoncer à la fourniture subventionnée de ces armes par l'État et prévoir des prix conformes à ceux du marché.

**Améliorer l'accès à l'information :** toute personne désireuse d'accroître la sécurité dans le domaine des armes à feu a besoin d'un accès rapide à des informations de haute qualité, disponibles au niveau international. De grands progrès ont été réalisés en ce sens ces dernières années. D'autres améliorations sont rendues possibles par la révision présentée. Il est important que soient maintenant aussi comblées les lacunes constatées en matière de

possession d'armes. Aussi les armes acquises antérieurement doivent être enregistrées. Cela est particulièrement important pour la police (il est p. e. important de savoir si l'exploitant présumé d'une plantation de chanvre est en possession d'un pistolet avant de procéder à une perquisition). Il est également nécessaire de disposer de données statistiques, afin de s'assurer que l'efficacité de la lutte contre les abus peut être vérifiée en connaissance de cause.

**Premiers signataires :** Fédération Suisse Fonctionnaires de Police FSFP ; Fédération suisse des médecins psychiatres-psychothérapeutes FMPP ; Médecins de famille et de l'enfance Suisse ; Femmes protestantes en Suisse FPS ; Parti socialiste suisse PS Suisse.

**Autres organisations soutenantes :** Amnesty international, section Suisse ; Fédération Solidarité femmes de Suisse et du Liechtenstein ; l'ONG féministe pour la paix cfd; IPSILON – Initiative pour la prévention du suicide en Suisse; Ligue suisse des femmes catholique SKF; Santé publique Suisse; terre des hommes tdh Suisse; Association des médecins indépendants VUA.



## Plateforme pour une législation d'avenir sur les armes

Introduction de Pierre-Alain Fridez, conseiller national (PS/JU)

*Seules les paroles prononcées font foi.*

### Le contexte

En réponse aux attentats terroristes qui ont frappé l'Europe, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ont adopté, en mai 2017 la directive 2017 – 853 qui modifiait la réglementation sur les armes datant de 1991. Cette adaptation porte, pour l'essentiel, sur la question des armes semi-automatiques susceptibles de provoquer un nombre important de victimes entre les mains de forcenés.

En signant les accords de Schengen, la Suisse s'était engagée à reprendre par la suite tous les développements de l'acquis de Schengen. Vu l'importance pour la Suisse de conserver cet accord, le Conseil fédéral vient de **proposer une mise en œuvre par trop pragmatique de cette nouvelle directive**, après avoir négocié des compromis qui laissent une bien large place aux particularités et traditions helvétiques.

Pour rappel, l'essentiel du message du Conseil fédéral et de la proposition transmis au Parlement concerne le maintien en Suisse de la possibilité d'acquérir des armes semi-automatiques, sous réserve de l'obtention d'autorisations, pour les tireurs sportifs, les collectionneurs et les musées. Par ailleurs, la reprise de l'arme d'ordonnance à la fin des obligations militaires serait toujours possible et les chasseurs ne seraient en rien touchés par cette nouvelle directive.

Le débat sur cet arrêté fédéral et la révision de la loi sur les armes qu'il impose, déchaîne les passions et entraîne une levée de boucliers au sein, notamment, des associations de tireurs sportifs.

### Notre démarche

Dans ce contexte, les milieux souhaitant une législation sur les armes adaptée à l'évolution de la société et susceptible de minimiser les risques liés aux armes à feu ont décidé de se mobiliser pour apporter leur contribution au débat et permettre l'adoption d'une **législation d'avenir sur les armes**.

**Différentes organisations** (la fédération suisse des fonctionnaires de police, la fédération suisse des médecins-psychiatres et psychothérapeutes, les médecins de famille et de l'enfance suisses, les femmes protestantes suisses et le parti socialiste suisse) ont adopté une **plateforme pour une législation sur les armes porteuse d'avenir**. A noter que suite à la rédaction de revendications communes, les objectifs de cette plateforme sont désormais soutenus par nombre d'organisations ou associations, telles qu'Amnesty International – section Suisse, Santé publique Suisse, les médecins de famille et de l'enfance Suisse, la ligue suisse des femmes catholiques, les médecins indépendants

(VUA), Terre des Hommes Suisse, Ipsilon – initiative pour la prévention du suicide en Suisse ou encore cfd – l'ONG féministe pour la paix.

Cette plateforme soutient la poursuite d'une **politique visant à renforcer le contrôle des armes en Suisse**. Les signataires sont persuadés que la politique mise en œuvre depuis quelques années est bonne et a permis de réduire de moitié le nombre de décès dus aux armes à feu ; en restreignant l'accès aux armes, la Suisse a connu moins de suicides et moins de meurtres par balles. Alors qu'en 1998 on déplorait 460 décès par armes à feu, on dénombre ces dernières années environ 200 drames par année.

Les organisations signataires soutiennent la création d'une norme uniformément élevée sur tout le continent européen, afin de contribuer à **améliorer le niveau de sécurité** dans toute l'Europe ; la problématique est européenne, une législation efficace sur les armes contribue à réduire le risque terroriste, mais surtout à prévenir le suicide, à lutter contre les violences domestiques en particulier contre les femmes et donc globalement à renforcer la sécurité dans l'ensemble du continent européen, également en Suisse.

**Nous soutenons la restriction de l'accès aux armes semi-automatiques**, car ces armes, de par leurs caractéristiques, sont susceptibles de contribuer à des drames dévastateurs comme en a connus l'Europe et surtout les États-Unis ; leur utilisation doit être limitée pour l'essentiel aux détenteurs de la violence légitime à savoir les forces de protection militaires et policières.

Eu égard aux particularités et aux traditions helvétiques, le projet négocié du Conseil fédéral souhaite maintenir un principe d'autorisation exceptionnelle permettant à des tireurs sportifs par exemple de disposer toujours de ce type d'arme. Nous souhaitons une **réglementation claire**, afin d'éviter au maximum les risques.

Dans ce domaine des armes, l'information et surtout la transmission d'informations sont essentielles, et il est primordial que les autorités disposent de données leur permettant de connaître les détenteurs d'armes dans notre pays. Les armes acquises antérieurement doivent être également enregistrées ; c'est très important par exemple pour les policiers qui doivent précisément savoir ce qui peut les attendre en cas d'intervention de crise dans telle ou telle maison. Il n'est pas question de viser la création d'un registre fédéral, refusé par le peuple, mais il est important qu'à travers des registres cantonaux connectés entre eux, les autorités puissent disposer d'informations essentielles.

### **Soutien au projet du Conseil fédéral**

Les organisations signataires de cette plate-forme, issues pour l'essentiel de la société civile, sont favorables à la directive européenne révisée sur les armes et soutiennent sur le principe le projet du Conseil fédéral. Dans le cadre du processus parlementaire qui va débiter ces prochains jours, **différentes propositions d'amélioration du texte** ont été déposées, afin de renforcer la législation sur les armes pour plus de sécurité pour notre population.



**VSPB · FSFP**

Verband Schweizerischer Polizei-Beamter  
Fédération Suisse Fonctionnaires de Police  
Federazione Svizzera Funzionari di Polizia

## **Lückenloses Waffenregister und Vernetzung für die Sicherheit**

**Intervention de Max Hofmann, secrétaire général de la FSFP**

*Seules les paroles prononcées font foi.*

Wir Polizistinnen und Polizisten schreiten dann ein, wenn auch Waffen im Spiel sein können. Ein lückenloses und vernetztes Waffenregister kann helfen, dass heikle Situationen nicht gefährlich werden. Darum fordert der Verband Schweizerischer Polizei-Beamter: Es braucht erstens ein lückenloses Waffenregister und zweitens eine bessere Vernetzung innerhalb Europa. Diese Massnahmen können helfen Gewalttaten aufzuklären und, was noch viel wichtiger ist, Gewalttaten zu verhindern.

### **Schutz der Polizistinnen und Polizisten**

Ich möchte wissen, ob mein Gegenüber evtl. eine Waffe haben könnte oder nicht. So kann man sich schon auf der Fahrt zum Ereignisort auf diese Möglichkeit vorbereiten. Und ein lückenloses Waffenregister ist und bleibt nun mal die einfachste und effektivste Massnahme. Aus diesem Grund hat der Verband Schweizerischer Polizei-Beamter VSPB schon seit vielen Jahren ein nationales Waffenregister gefordert. Dies haben wir sowohl gegenüber den Medien, wie auch anlässlich verschiedener Vernehmlassungen betont. Neben dem Schutz der Bevölkerung geht es vor allem um den Schutz der Polizistinnen und Polizisten, die täglich für Sicherheit sorgen.

Darum ist für uns ganz klar, dass alle Waffen, die noch nicht registriert wurden, jetzt nachregistriert werden sollen. Dafür muss der Bund die nötigen finanziellen Mittel zur Verfügung stellen. Glauben Sie mir eines: wir werden in Zukunft froh sein, wenn wir dies jetzt machen. Die Schweiz ist seit langem keine Insel ohne Kriminalität und ohne Waffengewalt. Die Gewalt wird immer brutaler und immer öfter sind Waffen im Spiel. Darum müssen wir jetzt einschreiten und etwas machen, bevor es zu spät ist.

### **Sammler und Schützen haben nichts zu fürchten**

Es geht um die Sicherheit aller. Und eines muss auch betonen: Es geht definitiv nicht darum die Waffensammler, Jäger und Schützen zu diskriminieren oder sogar zu schikanieren. Auch sie profitieren von mehr Sicherheit. Ich bin überzeugt, dass auch sie wissen wollen, wer allenfalls eine Waffe rechtswidrig verkauft hat, die jemanden in ihrem Umfeld verletzt oder sogar getötet hat. Ich persönlich möchte dies unbedingt wissen, damit die Justiz denjenigen bestrafen kann.

Plateforme pour une législation d'avenir sur les armes

Aus diesen Überlegungen und für die künftige Sicherheit aller fordert auch der Verband Schweizerischer Polizei-Beamter VSPB die konsequente Umsetzung der revidierten EU-Waffenrichtlinie in der Schweiz. Denn jede Einschränkung der Verfügbarkeit von Waffen führt zu mehr Sicherheit.

Wir sind überzeugt, dass ein lückenloses Waffenregister mit einer stärkeren Europäischen Vernetzung helfen kann, Gewalttaten aufzuklären und/oder zu verhindern.



## Weniger Waffen, weniger Suizide

Intervention de Prof. Dr. med. Thomas Reisch, représentant de la FMPP

*Seules les paroles prononcées font foi.*

Im Jahr 2003 wurde das Schweizer Militär durch die Armeereform XXI umgestaltet. Die Anzahl der aktiven Soldaten wurde halbiert und die Einrückungspflicht zu den Wiederholungskursen (WK) um 10 Jahre bis zum 30. Lebensjahr gesenkt. Zudem wurde die Schwelle, die Waffe nach Erfüllung der Dienstpflicht zu behalten, erhöht. Nach Umsetzung der Armeereform XXI verfügten insgesamt weniger Männer im Alter von 18 bis 33 Jahren über eine Waffe, was zu einer Reduktion von Suiziden durch Schusswaffen und zu einer Reduktion von Suiziden insgesamt führte.

### 78 Prozent verhinderte Suizide

Unsere Arbeitsgruppe zeigte in einer vielbeachteten wissenschaftlichen Publikation auf, dass nur bei 22 Prozent der zu erwartenden Suizide eine andere Selbsttötungsmethode gewählt wurde. Das bedeutet, dass 78 Prozent der Suizide durch die Senkung der Schusswaffen verhindert werden konnte. In einer neu eingereichten, aber noch nicht publizierten Arbeit, zeigt unsere Arbeitsgruppe auf, dass die Verringerung der Suizide ausschliesslich auf der geringeren Verfügbarkeit von Armeewaffen beruht. Dieser Effekt ist ausschliesslich auf diejenige Altersgruppe beschränkt, die weniger Zugang zur Armeewaffe hat. Ohne dieses Ziel explizit zu beabsichtigen, zeigt die Armeereform XXI eine äusserst positive Nebenwirkung: Sie entpuppt sich als effektivste Suizidpräventionsmassnahme seit der Entgiftung des Haushaltsgases.

In der Suizidprävention haben sich verschiedene Massnahmen als effektiv erwiesen. Spezialisierte Therapieprogramme oder Kampagnen wie das Bündnis gegen Depression sind gute Beispiele. Doch die Methode, die die höchste wissenschaftliche Evidenz hat, ist die Verhinderung von Suizidmethoden. Dies ist ein allgemein gültiges Prinzip: Es ist inzwischen wissenschaftlich bewiesen, dass sowohl Brückensicherungen wie auch die Rezeptpflicht für gefährliche Medikamente und ein erschwerter Zugang zu Schusswaffen Leben retten.

### **Einschränken der Verfügbarkeit**

Intuitiv nimmt man an, dass Menschen einen anderen Weg finden, sich das Leben zu nehmen, wenn eine Suizidmethode nicht mehr verfügbar ist. Wissenschaftlichen Studien widerlegen diese Annahme. Es stimmt zwar, dass ein Teil der Suizidenten eine andere Methode nutzt, wenn eine Methode verhindert wird, aber dies trifft nur bei einem kleinen Teil der Suizidenten zu. Niemand würde eine Reanimation unterlassen, weil bekannt ist, dass 90 Prozent der Menschen nicht wiederbelebt werden können. Bei den Schusswaffen beträgt die Methodenrestriktion weniger als 25 Prozent. Daraus folgt, dass der Grossteil der Suizide durch Methodenrestriktion verhindert wird. Weniger Waffen, weniger Suizide. Dies ist die Hauptbotschaft der Studien und ein allgemeingültiges Prinzip. Da diese Wahrheit kontraintuitiv ist, müssen wir Experten immer wieder an Orten wie diesem auftreten. Obwohl Sie darüber berichten, wird unsere Hauptbotschaft nach einiger Zeit wieder in Vergessenheit geraten. Weil sie kontraintuitiv ist.

### **Verringerung der psychischen und physischen Verfügbarkeit**

Insgesamt unterscheidet man bei der sogenannten Methodenrestriktion Massnahmen, die die physische und Massnahmen, die die psychologische Verfügbarkeit verringern. Über Waffensuizide in den Medien zu berichten, steigert zum Beispiel die psychologische Verfügbarkeit. Diese negative Wirkung bezeichnen die Medien als Werther-Effekt. Deshalb können sich die Berichte, die Sie verfassen, kontraproduktiv auswirken.

Bei Suizid durch Waffen hat sich vor allem die Verringerung der physischen Verfügbarkeit als wirksam erwiesen. Zahlreichen Studien zeigen für unterschiedlichste Massnahmen einen positiven Effekt. Ob Background-Checks, erhöhte Schwellen für Waffenlizenzen oder Lagerungsbestimmungen zu Waffen: Alle diese Massnahmen sind erfolgreich. Deshalb ist aus wissenschaftlicher Sicht die geplante Plattform sinnvoll. Denn sie wird dazu führen, dass besonders gefährdeten Menschen die Waffe verweigert wird.



**Evangelische Frauen Schweiz (EFS)**  
**Femmes Protestantes en Suisse (FPS)**

## Häusliche Gewalt bekämpfen mit einem zukunftsfähigen Waffenrecht

**Intervention de Dorothea Forster, présidente des FPS**

*Seules les paroles prononcées font foi.*

Die Evangelischen Frauen Schweiz (EFS) unterstützen die Plattform für ein zukunftsfähiges Waffenrecht. Den EFS ist es wichtig, dass Schusswaffen in der Schweiz sicher aufbewahrt werden und nicht gegen Frauen und Kinder eingesetzt werden.

Leider spielen Schusswaffen heute eine grosse Rolle bei häuslicher Gewalt. Immer wieder kommt es zu Familienmord oder Mehrfachtötungen: Männer bringen ihre Ehefrau oder ihre Ex-Partnerin und manchmal auch ihre Kinder um. Die Statistik zeigt dazu Erschreckendes: Fast die Hälfte der Schweizer Mordtaten ist häusliche Gewalt. Die allermeisten Opfer sind Frauen. Oft werden Morde im häuslichen Bereich mit Schusswaffen begangen.

Wie schlimm ein Mensch verletzt wird, hängt stark vom Tatmittel ab. Bei versuchten und vollendeten Tötungsdelikten ist die Schusswaffe in einer traurigen Spitzenposition. Delikte mit Schusswaffen verlaufen wesentlich häufiger tödlich als Delikte mit anderen Tatmitteln. Mit einer Schusswaffe ist es einfacher einem Menschen das Leben zu nehmen. Schusswaffen erlauben es, gleichzeitig mehrere Menschen zu töten.

Im europäischen Vergleich gibt es in der Schweiz überdurchschnittlich viele Schusswaffen in Privathaushalten. Das hat vor allem mit der militärischen Tradition der zuhause aufbewahrten Armeewaffen zu tun. Auch die jahrelange Möglichkeit der unentgeltlichen Übernahme der Ordonnanzwaffe nach Ende der Dienstpflicht hat zu der überdurchschnittlich hohen Verfügbarkeit von Schusswaffen in Privathaushalten geführt. Studien zeigen klar, dass dort, wo Schusswaffen zu Hause verfügbar sind, Familienmorde häufiger vorkommen. Wie viele Schusswaffen in den Haushalten sind, ist von gesetzlichen Regelungen abhängig. Die Gesellschaft trägt also eine Mitverantwortung für das Leid, das sich in Schweizer Haushalten ereignet.

Wenn weniger Schusswaffen verfügbar sind, kommt es zu weniger Familienmorden. Das zeigt das Beispiel Kanada besonders deutlich. Dank einem strengeren Waffenrecht sanken die Tötungsdelikte in Paarbeziehungen um zwei Drittel. In der Schweiz sind die Tötungsdelikte bei häuslicher Gewalt in den letzten zehn Jahren um 22% gesunken. Auch in der Schweiz wurde in der gleichen Zeit das Waffenrecht verschärft. In den letzten zehn Jahren hat die Armee ihre Schusswaffenabgabe eingeschränkt. Das hat zu einem Rückgang der Tötungsdelikte geführt. Die EFS möchten diese Erfolgsgeschichte fortschreiben. Mit einem konsequenteren Waffengesetz könnten in der Schweiz weitere Familienmorde und grosses Leid für die Angehörigen verhindert werden.

## Plateforme pour une législation d'avenir sur les armes

Ein kleiner Schritt in die richtige Richtung wäre es, die Aufbewahrung von Schusswaffen besser zu reglementieren. Heute gibt es keine Vorschriften, wie Schusswaffen zu Hause aufbewahrt werden müssen. Die EFS finden es wichtig, dass Schusswaffen und Munition getrennt und abgeschlossen aufbewahrt werden. Das würde die Sicherheit von Frauen und Kindern zumindest ein wenig erhöhen. Häusliche Gewalt geschieht oft im Affekt. Ein weggeschlossenes und entladenes Gewehr ist weniger schnell zur Hand und damit weniger schnell gefährlich. Jedes Leben, das mit dieser Regelung gerettet werden kann, rechtfertigt strengere Vorschriften.

Schusswaffen sind bei häuslicher Gewalt nicht nur ein Problem, wenn sie töten. Schusswaffen werden auf Frauen und Kinder gerichtet, um sie zu bedrohen. Gewalttätige Ehemänner drohen damit, dass sie eine Schusswaffe im Keller haben. Schusswaffen lösen Angst aus und setzen die Bedrohten einer existenziellen Gefahr aus. Die Präsenz von Schusswaffen macht häusliche Gewalt für die Opfer noch unerträglicher, als sie es bereits ist. Weniger Schusswaffen in Schweizer Haushalten bedeutet weniger Leid.

Die Revision des Waffenrechts geht in eine gute Richtung. Es braucht aber noch mehr, damit Schusswaffen keine Rolle mehr spielen bei häuslicher Gewalt. Deshalb unterstützen die EFS die Plattform für ein zukunftsfähiges Waffenrecht.